

Transition écologique : l'opérateur de compétences interindustriel OPCO 2i s'engage

Par Stéphanie LAGALLE-BARANÈS

Directrice générale d'OPCO 2i

Le monde change, l'industrie aussi. La transition écologique fait évoluer des métiers et les compétences qu'ils mobilisent. À l'horizon 2025, les besoins métiers des entreprises évoluent : certains vont muter ou se renforcer en volume, tandis que d'autres se doteront de compétences complémentaires sans induire de modification profonde du geste métier. Afin de soutenir cette évolution et d'anticiper les nouvelles compétences nécessaires, OPCO 2i, l'opérateur de compétences interindustriel, a entrepris un travail prospectif et prépare les 60 000 entreprises de l'industrie à répondre à ces nouveaux défis.

Présentation d'OPCO 2i

OPCO 2i est l'opérateur de compétences interindustriel. Depuis 2020, il est chargé d'anticiper les évolutions en matière d'emploi, d'identifier les besoins en compétences, d'accompagner, d'assurer un service de proximité auprès des entreprises, notamment les TPE, de développer l'alternance. OPCO 2i accompagne 30 branches professionnelles^A dans leur stratégie de développement des compétences. Ce secteur économique représente plus de 60 000 entreprises industrielles, plus de 2,6 millions de salariés, et plus de 280 000 postes à pourvoir.

^A Fabrication de l'ameublement ; menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes ; panneaux à base de bois ; jeux, jouets et puériculture ; caoutchouc ; chimie ; industries électriques et gazières ; services d'efficacité énergétique ; textile ; habillement ; maroquinerie ; industrie de la chaussure et des articles chaussants ; couture parisienne ; bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, horlogerie ; carrières et matériaux ; industries céramiques ; ciments ; tuiles et briques ; chaux ; fabrication mécanique du verre ; cristal, verre et vitrail ; métallurgie ; recyclage ; industrie papier carton ; industries pétrolières ; industrie pharmaceutique ; fabrication et commerce des produits à usage pharmaceutique, parapharmaceutique et vétérinaire ; plasturgie et composites ; industrie et services nautiques.
<https://www.opco2i.fr/>

Pour répondre aux enjeux environnementaux et s'adapter aux transformations, l'industrie innove et se transforme. Numérique, écologique, énergétique, l'industrie se prépare aux différentes transformations. L'accompagnement des entreprises industrielles pendant cette période d'adaptation, en particulier la transition écologique, est au cœur des enjeux d'OPCO 2i et fait maintenant pleinement partie de son offre de services.

Depuis la loi Climat et résilience, promulguée le 22 août 2021, qui porte sur la lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience, une nouvelle mission a été confiée aux OPCO, en modifiant l'article L.6332-1 du code du travail. Les opérateurs de compétences doivent désormais informer les entreprises sur les enjeux liés au développement durable et les aider à s'adapter à la transition écologique, notamment en analysant et définissant leurs besoins en compétences.

Nouvel enjeu, nouvelles missions

Ainsi, les opérateurs de compétences, au-delà de leur expertise sur les questions d'emploi, de formation, de qualification, sont désormais les interlocuteurs des entreprises sur le sujet des actions à mener dans le cadre de la transition écologique. Les nouveaux cadres réglementaires, tels que la réduction des émissions de CO₂, entraînent des évolutions en matière d'emplois, de métiers et de compétences. Cela implique pour les entreprises industrielles d'adapter leurs processus et leurs produits ou d'en développer de nouveaux. La transition écologique, qui inclut la transition énergétique, permet aussi aux entreprises de mettre en place les innovations engendrées par ce nouveau modèle. OPCO 2i appuie sa stratégie sur les résultats d'une vaste étude menée en 2022 par son observatoire, l'Observatoire Compétences Industries, sur l'impact de la transition écologique sur l'emploi, les métiers et les compétences industriels (voir l'Encadré 1).

Transitions Industrie : nouveau dispositif pour aider les entreprises dans leurs transitions

Le déploiement de la Convention relance industrie, dispositif mis en place avec le soutien de la DGEFP lors

de la période Covid, a déjà permis à de nombreuses entreprises d'anticiper les compétences de leurs salariés. OPCO 2i, par l'action de proximité de ses 300 conseillers dans l'ensemble des territoires, les a accompagnées pour la construction et le financement de parcours de formation.

Pour permettre aux entreprises industrielles d'anticiper les compétences des salariés face aux nouveaux enjeux des transitions écologique et numérique, un nouveau fonds doté de 75 millions d'euros a été mis en place en 2023 : Transitions Industrie. Cette dotation répond à deux priorités fixées par le ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion : soutenir la souveraineté nationale et répondre aux enjeux de la transition écologique et de la transition numérique. Concrètement OPCO 2i dans le cadre de ce dispositif participe au financement d'actions de formations à hauteur de 50 à 70 % selon la taille de chaque entreprise. Ces actions visent différents objectifs : mise en place de nouveaux process, réduction des coûts d'exploitation...

OPCO 2i, lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir », avec son projet CO2i

Dans le cadre de France 2030, cet appel vise à soutenir largement les initiatives en faveur de la transition écologique. OPCO 2i, seul OPCO lauréat de l'initiative lance un projet expérimental dont l'objectif est de donner une culture environnementale au plus grand nombre et de former les salariés, en particulier des plus petites entreprises industrielles, aux enjeux de décarbonation.

Une offre de services complète

OPCO 2i a conçu une offre de services aux entreprises complète, depuis les actions de sensibilisation, avec notamment l'organisation de « Matinales » en région, jusqu'au financement de parcours, en passant par de l'aide au diagnostic avec le « Diag GEPP Transition écologique, et l'accompagnement RH. Son offre de formations « 2i Actions Clés en Main » a élargi son catalogue à 74 actions fléchées sur les enjeux de transition écologique.

Un levier d'attractivité des métiers de l'industrie

Enfin, la transition écologique est pressentie comme un véritable levier d'attractivité pour les profils qualifiés. Le secteur de l'industrie, confronté au défi du recrutement, a besoin de réponses exceptionnelles pour attirer vers ses métiers en particulier les jeunes. Afin de changer la perception de l'industrie, de mieux la faire connaître, de l'expliquer et de susciter l'intérêt et les vocations, les 30 branches de l'industrie réunies au sein d'OPCO 2i, ont lancé une campagne d'envergure, avec une marque unique et fédératrice, « Avec l'Industrie ». Lancée en février 2023, avec un film diffusé à la télévision, au cinéma, sur les réseaux sociaux, de l'affichage, la campagne se décline dans tous les territoires avec un dispositif événementiel pour aller à la rencontre des jeunes sur le terrain. Temps fort de la démarche : la finale nationale des Worldskills à Lyon en septembre et la Semaine de l'Industrie en novembre.

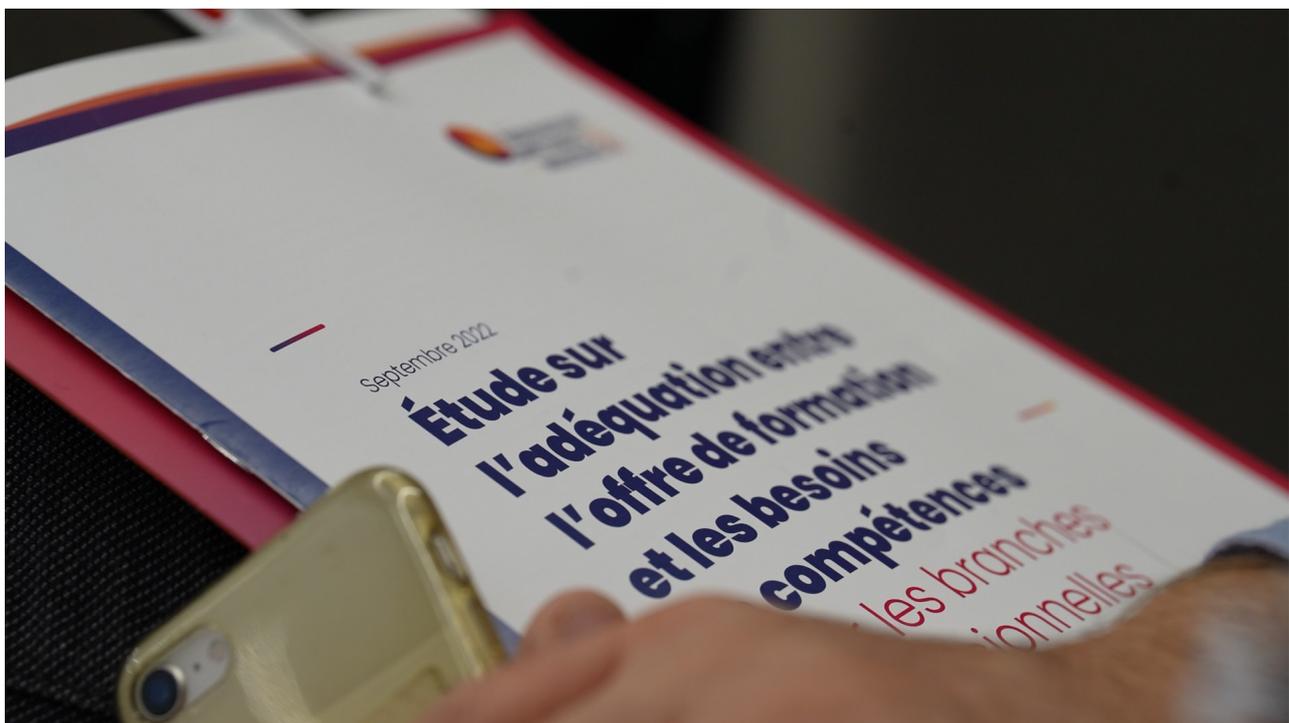


Photo : Étude de l'Observatoire Compétences Industries sur l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie. © OPCO 2i.

Encadré 1 : Zoom sur...

Transition écologique : une étude de l'impact sur les métiers et compétences dans l'industrie

L'Observatoire Compétences Industries a publié en 2022^A une étude visant à évaluer l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie à l'horizon 2025. L'objectif était également d'identifier les actions à mettre en œuvre pour accompagner les entreprises et les salariés face à ces enjeux, en particulier en termes de formation.

Des difficultés éprouvées face à cet enjeu

L'étude menée par l'Observatoire porte sur 230 métiers et 8 000 compétences. Elle montre que 7 entreprises sur 10 ont peu ou pas du tout identifié leurs besoins en formation dans le cadre de la transition écologique. Deux tiers d'entre elles disent éprouver des difficultés à répondre à cet enjeu et souhaitent la mise en place d'actions de formation sur ce thème. Il existe des différences selon la taille de l'entreprise : les TPE sont principalement préoccupées par la gestion des déchets et l'approvisionnement en matières premières, alors que les émissions de gaz à effet de serre et les difficultés techniques sont le sujet principal des ETI et grandes entreprises.

Des macro-compétences à renforcer

L'étude de l'Observatoire montre également que la transition écologique devrait engendrer peu de nouveaux métiers en dehors de ceux liés à la généralisation du numérique. La majorité des entreprises estiment toutefois que leurs effectifs seront en hausse à l'horizon 2025, avec notamment le recrutement d'ingénieurs, de chercheurs, de techniciens supérieurs et d'agents de maîtrise. Les familles de métiers les plus impactées sont celles des achats, de l'ingénierie et de la recherche et du développement, avec 50 à 70 % des macro-compétences qui devraient évoluer.

Contenu des formations à étoffer

Enfin, l'étude souligne que l'adéquation de l'offre de formation avec ces besoins doit être améliorée. Si les différentes certifications existantes abordent en partie les enjeux liés à la transition écologique, leur contenu doit être étoffé. Une recherche menée sur les fiches des certifications professionnelles inscrites au RNCP^B a fait apparaître que 3 % d'entre elles peuvent être considérées comme « vertes »^C, dont une part importante de CQP, et un quart comme « verdies »^D.

Pour en savoir plus <https://observatoire-competences-industries.fr/>

Étude disponible https://observatoire-competences-industries.fr/wp-content/uploads/2022/09/OPCO2i_OBS_Impact-TE-metiers-competences_Rapport-final.pdf

^A Étude cofinancée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences (EDEC Prospective compétences interindustriel).

^B Répertoire National des Certifications Professionnelles.

^C Certification verte : certification dont la finalité et les compétences contribuent directement à la transition écologique.

^D Certification verdie : certification ne mentionnant pas la transition écologique dans son intitulé mais intégrant des compétences associées à la transition écologique, le socle technique restant inchangé.

Encadré 2 : Fonds de Transition Juste : un fonds européen pour accompagner la décarbonation des entreprises

Un nouveau fonds européen a été mis en place pour accompagner la transition énergétique et industrielle des territoires concernés par de fortes émissions de CO₂. Afin de répondre aux objectifs de décarbonation tout en soutenant les conséquences sociales des actions de décarbonation sur les territoires les plus touchés, un fonds européen de « transition juste » a été mis en place. Les entreprises de l'industrie et leurs salariés sur six territoires en France sont concernés : Hauts-de-France : départements du Nord et du Pas de Calais ; Grand Est : 27 EPCI ; Normandie : Vallée de la Seine et de la Bresle ; Pays de la Loire : Territoire du Pacte de Cordemais ; AURA : Territoire Rhône-Isère ; PACA : département des Bouches-du-Rhône.

OPCO 2i est engagé sur cet enjeu, en accord avec sa nouvelle mission d'accompagnement des entreprises dans l'anticipation de leurs besoins en compétences en matière de transition écologique. L'objectif est de sécuriser les parcours et développer l'employabilité des salariés les plus exposés aux transformations induites par la réduction des gaz à effet de serre.